



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

MAR 3 1983

A/38/107

S/15631

1er mars 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

~~UN/SA COLLECTION~~

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-huitième session

Points 23 et 37 de la liste préliminaire*

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE

LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE

Trente-huitième année

Lettre datée du 28 février 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, la déclaration en date du 21 février 1983 de Son Altesse Royale Samdech Norodom Sihanouk, président du Kampuchea démocratique.

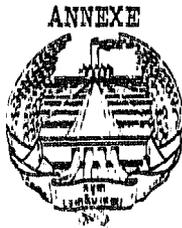
Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire circuler ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 23 et 37 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du
Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

* A/38/50.



DECLARATION DE SAMDECH NORODOM SIHANOUK
PRESIDENT DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

1. Non contentes d'avoir lancé, le 31 janvier 1983, des attaques sauvages, lâches et injustifiées contre le camp de réfugiés civils kampuchéens, à Nong Chan, avec les très sanglants et catastrophiques résultats que le monde entier connaît, les troupes de l'armée vietnamienne d'agression et d'occupation du Kampuchea ont lancé, dans la même région, d'autres attaques sauvages contre mes compatriotes réfugiés (civils et sans armes), y compris des vieillards, femmes et enfants. La nouvelle attaque la plus grave eût lieu dans la journée du 4 février 1983.

Le nombre des civils, de nationalité kampuchéenne, victimes des récentes attaques armées des colonialistes vietnamiens, s'élève à plusieurs morts (y compris des femmes et enfants) et des centaines de blessés graves.

Mes compatriotes réfugiés dans la région de Nong Chan ont perdu, du fait des derniers raids de l'armée vietnamienne, une grande partie de leurs modestes possessions, sans parler des maisons, écoles, hôpitaux, infirmeries, etc... dans le camp de Nong Chan.

2. Les agresseurs vietnamiens ont poussé leur audace jusqu'à utiliser leur artillerie pour bombarder des villages thaïlandais, blessant et tuant des citoyens et citoyennes thais, en territoire thaïlandais, et causant de graves dommages à leurs propriétés.

3. Ces agresseurs vietnamiens n'avaient aucun respect de la Croix Rouge Internationale, des agences d'aides humanitaires (U.N. and voluntary agencies). Celles-ci ont été empêchées d'accomplir normalement leur noble et généreuses tâches au service de l'humanité souffrante dans la région de Nong Chan.

4. En ma qualité de Président du Kampuchea Démocratique, membre de l'O.N.U., je demande à tous les peuples et Gouvernements épris de justice, de liberté, de paix et de progrès de bien vouloir condamner très sévèrement la République Socialiste du Vietnam pour ces crimes précités, l'empêcher par tous les moyens de recommencer ses actes d'agression barbare et de génocide au Kampuchea et à la frontière Kampuchea-Thaïlande, et la contraindre par des mesures appropriées à respecter et appliquer les justes Résolutions de l'O.N.U. sur le Kampuchea, Résolutions votées à une écrasante majorité en octobre 1982 par l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

5. Je demande aux Chefs des Etats et Chefs des Gouvernements des pays authentiquement non-alignés de bien vouloir réclamer, au nom des principes les plus nobles de notre Mouvement de Non-alignement, l'expulsion de la République Socialiste du Vietnam de la famille des pays non-alignés.

A l'heure actuelle, il est révoltant de voir que dans les conférences des pays non-alignés le Kampuchea agressé en est exclu et le Vietnam agresseur et ses complices alignés sur l'U.R.S.S. hégémoniste y sont accueillis en triomphateurs et sont admis à y faire la pluie et le beau temps.

6. J'exprime ma plus profonde et émue gratitude au Royaume de Thaïlande qui a tant fait pour mes malheureux compatriotes réfugiés et qui, maintenant encore, accueille généreusement des dizaines de milliers de civils Kampuchéens et Kampuchéennes fuyant les attaques sauvages des agresseurs vietnamiens, en commençant par les blessés, lesquels reçoivent en territoire thaïlandais des soins médicaux appropriés.

7. J'exprime ma profonde et émue gratitude au Comité International de la Croix Rouge et à ses délégués, à l'O.N.U. et ses délégués, aux agences privées d'aides humanitaires et à leurs délégués et équipes médicales pour leur noble, généreuse et héroïque action en faveur de mes compatriotes qui souffrent.

NORODOM SIHANOUK
Le 21 février 1983
